

Procès-verbal du 1^{er} avril 2025

Assemblée Générale Annuelle
Caisse Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts
Tenu au Théâtre Le Patriote
258, rue Saint-Venant à Sainte-Agathe-des-Monts

1. Ouverture de l'assemblée

M. Guindon, président de la Caisse, souhaite la bienvenue à tous les membres et déclare l'assemblée virtuelle ouverte à 18h32.

1.1. Mot de bienvenue

Le président, M. Francis Guindon, mentionne qu'il agira comme président d'élection.

Il présente les personnes qui l'accompagnent : M. Le Jossec, secrétaire adjoint du conseil d'administration en remplacement de Mme Carol McCann secrétaire du conseil d'administration qui sera assisté dans ses fonctions par Mme Marie-France Charron adjointe à la direction générale, M. Christian Le Jossec, directeur général de la Caisse ainsi que M. Raymond Auclair, président du comité Coopération.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Le message vidéo du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est ensuite présenté aux membres.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Monsieur Guindon rappelle les règles de fonctionnement pour faciliter le déroulement de l'assemblée.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Le président du conseil d'administration informe l'instance que deux scrutatrices sont nommées, soit Mme Isabelle Brière, ainsi que Mme Nadine Lapointe.

2025-04-01 Il est proposé par : (retiré)
 appuyé par : (retiré)

Et résolu d'accepter les scrutatrices telles que recommandées.

Adopté à l'unanimité.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

M. Christian Le Jossec, fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 avril – 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

2025-04-02

Il est proposé par : (retiré)
appuyé par : (retiré)

Et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que recommandé.

Adopté à l'unanimité.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse, le président, M. Francis Guindon, demande une proposition pour son adoption.

2025-04-03 Il est proposé par : (retiré)
 appuyé par : (retiré)

Et résolu d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale de 2024.

Adopté à l'unanimité.

3. Retour sur l'année 2023

3.1. Rapport du conseil d'administration

Le président, M. Francis Guindon, présente les membres du conseil d'administration à l'assemblée.

Il présente ensuite le rapport du conseil d'administration.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président, M. Francis Guindon, présente le rapport sur la surveillance des trois (3) règles déontologiques :

Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Le conseil déclare que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code

La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. Rapport financier

M. Christian Le Jossec, directeur général, livre son message. Il présente les résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. Raymond Auclair, président du comité Coopération, présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la caisse dans son milieu.

Un montant de 178 033 \$ a été remis à la collectivité en provenance du Fonds d'aide, des dons et des commandites, pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activités.

Une capsule vidéo portant sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et l'ensemble de nos engagements dans le milieu est présentée.

Une brève présentation de nos programmes d'éducation financière et leviers d'engagement a été démontré aux membres. Tel que la Caisse scolaire, La Fabrique à projets, Microcrédit Desjardins aux entreprises, Créavenir ainsi que Maître de sa vie et de ses biens.

4. Période de questions

Tout au long de l'assemblée, les membres ont eu l'occasion de s'exprimer sur des sujets spécifiques; le président invite maintenant les membres de l'assemblée à poser toute autre question ou recevoir les commentaires que ceux-ci souhaitent transmettre au conseil d'administration.

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte capsule vidéo portant sur la ristourne est présentée.

Le directeur général présente le projet de partage des excédents pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024, projet qui est recommandé par le conseil d'administration :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	4 235
Virements réglementaires et autres ajustements	(278)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(691)
• Autres éléments du résultat	280
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	134
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)
Solde des excédents à répartir	3 957
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(808)
• Ristourne	(884)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	215
• Affectation au FADM	(139)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(3 149)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

÷

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

2025-04-04 Il est proposé par : (retiré)
appuyé par : (retiré)

Et résolu d'adopter la proposition de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

M. Francis Guindon, président et président du comité de mise en candidature présente son rapport aux membres de l'assemblée.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu trois (3) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur* et le *Code de Déontologie du Mouvement Desjardins*.

Il s'agit de :

M. Serge Bossé

Mme Marie-Ève Chalifoux

M. Alexandre Miron

5.2.3. Présentation des personnes candidates

À tour de rôle chacun des candidats présente à l'instance une courte présentation d'eux-mêmes de 2 à 3 minutes.

5.2.4. Élection par acclamation

Le président du comité de mise en candidature mentionne qu'il y a trois (3) postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler.

Il déclare donc élus par acclamation aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

M. Serge Bossé, Mme Marie-Ève Chalifoux et M. Alexandre Miron.

6. Fin de la rencontre et remerciements

M. Guindon remercie le directeur général, M. Christian Le Jossec, et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent aux administrateurs.

Enfin, il remercie sincèrement les membres de leur présence et leur participation à cette assemblée annuelle.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée levée, il est 19h31.

***M. Francis Guindon
Président***

***M. Christian Le Jossec
Secrétaire adjoint***